Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260702-D2026_069-DE

Département
Du Morbihan

COMMUNE DE LOCMIQUÉLIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le deux du mois de juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LOCMIQUELIC, dûment convoqué s'est assemblé salle du conseil à la mairie de Locmiquélic, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Eric PATUREL.

Date de convocation : le 24 juin 2026
La séance a été publique le jeudi 02 juillet 2026

Etaient présents : Madame IZAGUIRRE, Monsieur CAZEAUX, Monsieur RIBETTE, Madame RIBETTE, Monsieur BORGNIC, Monsieur MAINGUY, Madame BLAIZOT, Madame GUILLEVIC, Monsieur ROBERT, Madame HÉBERLÉ, Monsieur BENGON, Madame CHAUDRÉ, Monsieur DRÉANO, Madame LE QUER, Monsieur FISCHER, Madame DRÉAN, Monsieur GEOURJON, Madame RIPOLL-GHYS, Monsieur JÉHANNO, Monsieur BALDOS, Madame KAMENSKY, Madame COQUILLON.

Absents ayant donné pouvoir : Monsieur GUIDAL (procuration à Madame BLAIZOT), Madame SAINTAGNE (procuration à Madame HÉBERLÉ), Madame BELLEGO (procuration à Monsieur CAZEAUX), Monsieur VARIOT (procuration à Monsieur PATUREL).

Absent : /

Secrétaires de séance : Madame LE QUER, Madame CHAUDRÉ.

Conseillers en exercice : 27

D2026-069 CONVENTION DE PARTENARIAT : BUREAU D'INFORMATIONS DES PARENTS

Exposé :

Initié par l'Espace Ressources Emploi Formation (EREF) de Riantec, Gâvres, Locmiquélic et Port-Louis, le Bureau d'Information des Parents (BIP) est une équipe mobile et pluridisciplinaire d'accueil et d'orientation.

Il vise à sortir des murs institutionnels pour aller à la rencontre des familles, sur leurs lieux de vie et lors d'événements locaux. Ce dispositif mutualise les compétences des acteurs de la petite enfance, de l'enfance jeunesse, de l'action sociale, des professionnels de l'accès aux droits et de l'accompagnement social ou professionnel, à l'échelle des quatre communes de la rive gauche.

Le projet émerge de plusieurs constats partagés par les professionnels (Espace de Vie Social, Centre Communal d'Action Sociale, Espace Rural Emploi Formation, services petite enfance, enfance jeunesse) :

- Un déficit de lisibilité : une offre de services riche mais morcelée, rendant l'accès aux droits complexe pour les usagers.

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260702-D2026_069-DE

- Des difficultés de captation : un public vulnérable (notamment les familles monoparentales, représentées au-dessus de la moyenne nationale) qui sollicite peu les structures classiques.

  Des projets qui ne rencontrent pas leur public malgré une offre diffuse et variée.

- Un besoin de synergie : une volonté des services de passer d'une logique de guichet communal à une dynamique de réseau intercommunal.

Le projet de convention a pour objet de définir les modalités de fonctionnement, de financement et d'intervention du Bureau d'informations des parents.

Proposition :

Vu l'avis de la commission vie quotidienne et citoyenneté en date du 23 juin 2026,

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver les termes de la convention de partenariat Bureau d'Informations des Parents (BIP) qui prend effet à la date de signature et jusqu'au 31 décembre 2026,

- d'autoriser Monsieur le Maire signer ladite convention ainsi que tout document dans ce sens.

Après que le Conseil municipal dûment convoqué, en eut délibéré, la proposition est approuvée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le 06 juillet 2026

Madame LE QUER	Monsieur PATUREL	Madame CHAUDRÉ
La Secrétaire	Le Maire	La Secrétaire